

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. MUFFAT Bruno <u>Date de convocation</u> : 2 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22111 <u>Objet</u> : Convention servitude de passage Commune Enedis – Les Brochaux</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - Mme QUOEX Valérie – M. BRAIZE Richard <u>Absents ou excusés</u> : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent <u>Procuration</u> : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel</p>

Monsieur MUFFAT Michel propose au conseil municipal d'accepter la convention de servitude entre la commune et ENDIS concernant des travaux de réseaux aux Brochaux (convention jointe)11

Le conseil après en avoir délibéré,

- **ACCÉPTE** la convention de servitude entre la commune et ENDIS concernant des travaux de réseaux aux Brochaux (convention jointe)
- **CHARGE** monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

